

**CONCOURS EXTERNE, INTERNE ET DE 3<sup>ème</sup> VOIE  
DE TECHNICIEN PRINCIPAL TERRITORIAL DE 2<sup>ème</sup> CLASSE**

**SESSION 2018**

**ÉPREUVE DE RAPPORT AVEC PROPOSITIONS OPÉRATIONNELLES**

**ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ :**

**Rédaction d'un rapport technique portant sur la spécialité au titre de laquelle le candidat concourt. Ce rapport est assorti de propositions opérationnelles.**

Durée : 3 heures  
Coefficient : 1

**SPÉCIALITÉ : PRÉVENTION ET GESTION DES RISQUES, HYGIÈNE, RESTAURATION**

**À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :**

- ♦ Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni initiales, ni votre numéro de convocation, ni le nom de votre collectivité employeur, de la commune où vous résidez ou du lieu de la salle d'examen où vous composez, ni nom de collectivité fictif non indiqué dans le sujet, ni signature ou paraphe.
- ♦ Sauf consignes particulières figurant dans le sujet, vous devez impérativement utiliser une seule et même couleur non effaçable pour écrire et/ou souligner. Seule l'encre noire ou l'encre bleue est autorisée. L'utilisation de plus d'une couleur, d'une couleur non autorisée, d'un surligneur pourra être considérée comme un signe distinctif.
- ♦ L'utilisation d'une calculatrice de fonctionnement autonome et sans imprimante est autorisée.
- ♦ Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- ♦ Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

**Ce sujet comprend 27 pages.**

**Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend  
le nombre de pages indiqué.**

*S'il est incomplet, en avertir le surveillant.*

Vous êtes technicien principal territorial de 2<sup>ème</sup> classe, chargé de la prévention des risques dans la commune de Techniville, 110 000 habitants.

La ville, située au confluent de deux rivières et fortement industrialisée est donc sensible aux risques naturels et technologiques.

Dans un premier temps, le Maire vous demande de rédiger à son attention, exclusivement à l'aide des documents joints, un rapport technique sur la place de l'information des populations dans la prévention des risques naturels et technologiques.

**10 points**

Dans un deuxième temps, il vous demande d'établir un ensemble de propositions opérationnelles pour informer et alerter la population des risques majeurs encourus sur la commune.

*Pour traiter cette seconde partie, vous mobiliserez également vos connaissances.*

**10 points**

**Liste des documents :**

**Document 1 :** « Responsabilités du maire en matière d'information préventive » - *Mémento du maire et des élus locaux* - 31 décembre 2015 - 5 pages

**Document 2 :** « Information préventive des populations » - *Mémento du maire et des élus locaux* - février 2014 - 3 pages

**Document 3 :** « Communication sur les risques majeurs : renforcer la culture du danger » - Dorothée Laperche - *actu-environnement.com* - 25 juin 2012 - 3 pages

**Document 4 :** « La communication en gestion des risques » - *Guide de pratique professionnelle* - *gpp.oiq.qc.ca* - consulté le 14 novembre 2017 - 2 pages

**Document 5 :** « Communiquer sur les risques pour responsabiliser la population » - Charly Duplan - *Observatoire International des Crises - communication-sensible.com* - mars 2014 - 9 pages

**Document 6 :** « L'alerte et l'information des populations en temps de crise » - *reseau-canope.fr* - consulté le 14 novembre 2017 - 3 pages

**Documents reproduits avec l'autorisation du C.F.C.**

*Certains documents peuvent comporter des renvois à des notes ou à des documents non fournis car non indispensables à la compréhension du sujet.*